

Fontaine, une ville qui compte



solidarité ✕

✕ mobilité

environnement ✕

✕ jeunesse

FONTAINE

#territoire durable

citoyenneté ✕

2018 > >> 2040

✕ aménagement

économie ✕

✕ famille

Renseignements : 04 76 28 75 53
ville-fontaine.fr



ÉDITO

Un projet de territoire durable

Conjuguer le futur de Fontaine au présent : voici le défi que nous relevons avec vous, Fontainoises et Fontainois avec, à nos côtés, les forces vives de la commune et nos partenaires.

Quelle ville voulons-nous pour aujourd'hui et pour demain ? Comment rendre Fontaine encore plus agréable à vivre, plus fraternelle, plus naturelle ?

Nous, élus municipaux, avons voulu affirmer nos ambitions pour notre territoire, les nourrir de vos attentes et des besoins que vous avez exprimés lors des nombreux temps de concertation. Je remercie d'ailleurs les 3 élus qui ont œuvré au pilotage de cette démarche et fédéré toutes les actions de la commune, Alain Grasset, Michel Antonakios et Jérôme Dutroncy.

Pendant plus de deux ans, nos marchés, nos équipements, notre Hôtel de ville ont résonné de débats passionnés, de rencontres festives et chaleureuses. Un fil rouge a constamment relié les gens : la fierté de vivre dans une ville populaire, simple et ouverte aux nouveaux arrivants, quelles que soient leurs origines ou leur classe sociale.

Une exigence a guidé les débats. Comment mieux répondre aux besoins de la population et des futures générations dans tous les domaines de la vie quotidienne, tout en tenant compte de deux enjeux forts : la modestie de nos ressources et la nécessaire transition de notre commune.

Avec 46 actions, le résultat est là, à la hauteur de l'énergie et de la créativité que nous avons tous collectivement déployé, avec au premier rang les propositions citoyennes. Ce guide ne reprend pas toutes les actions menées dans notre belle commune, plusieurs guides n'y suffiraient pas ! Il ne résume pas non plus tous nos apports aux grandes démarches métropolitaines : le PLH, le PLUi, le PDU. Il reprend les actions à développer, qui sont portées en commun par les habitants, les acteurs associatifs, économiques et les élus.

La proximité et le quotidien côtoient la prospective et le projet, l'humain se marie avec l'urbain, l'économique avec le social, le développement avec l'environnement, l'action publique avec l'initiative citoyenne. Toutes ces actions ont en commun la volonté d'agir concrètement et collectivement.

Pour garantir la mise en œuvre de ce projet de territoire durable, un comité de suivi sera organisé avec des volontaires. Et parce qu'un projet se doit d'être évolutif, un fonds d'initiative citoyenne durable est lancé : un nouvel outil qui vient compléter la palette des budgets participatifs fontainois.

Vous trouverez toutes les explications nécessaires dans ce guide que nous avons voulu pédagogique, accessible et engagé, à l'image de notre commune et de ses habitants.

Bonne lecture et que vive **FONTAINE#territoire durable** !

Jean-Paul Trovero, maire de Fontaine



Le projet

- 04 Un projet ambitieux
- 07 Une large concertation
- 08 Une feuille de route partagée



Un projet ambitieux

Pendant 2 ans, la Ville de Fontaine a associé l'ensemble des forces vives du territoire pour élaborer son projet de territoire durable (PDT), traçant ainsi les contours de la ville de demain. Ce projet permet de repenser l'ensemble des domaines de la vie communale : urbanisme, aménagement, éducation, mobilité, emploi, habitat, solidarité, culture, santé, loisirs...

Le projet de territoire durable répond à un double objectif : passer à un **Agenda 21** de 2^e génération et alimenter les réflexions du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Métropole.

Le PDT va désormais devenir la feuille de route des politiques publiques qui vont guider le développement futur de Fontaine. Tout au long de la démarche, le projet a intégré une dimension importante et innovante de participation citoyenne. Un programme pluriannuel d'actions s'engage dès aujourd'hui.



1^{ère} étape

Le diagnostic

mars 2016 > novembre 2016



2^e étape

Une vision partagée

décembre 2016 > mai 2017



3^e étape

Le plan d'actions

juin 2017 > juin 2018

Le diagnostic du territoire

Le diagnostic a été réalisé en articulant **3 visions** :

▪ **L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise** (AURG) a tracé « un portrait de Fontaine » : un regard sur les questions d'aménagement et d'urbanisme.

▪ **Les bureaux d'études Équino et La Fabrique participative** ont compilé l'ensemble des données de Fontaine

(statistiques de l'Insee, bilan social...) développant ainsi les principales caractéristiques de la ville.

▪ **Un travail important et innovant a été réalisé avec les habitants** pour qu'ils expriment leur vision de Fontaine.

Une vision partagée

À partir de la phase de diagnostic, qui a fait l'état des lieux des forces et les points à améliorer de la commune, **3 axes** ont été définis, déclinés en **11 objectifs**.

✕ AXE 1

Affirmer Fontaine comme ville nature et humaine

- Aménager une ville à taille humaine
- Développer la ville durable
- Adapter la ville face aux risques et au changement climatique
- Renforcer la participation citoyenne dans les projets



✕ AXE 2

Maintenir la qualité des services publics, la qualité de vie et les solidarités

- Répondre aux besoins et proposer des services à la population
- Assurer un accompagnement de qualité de la jeunesse
- Assurer le vivre ensemble et la tranquillité publique
- Lutter contre toutes les formes de précarité, notamment énergétique



✕ AXE 3

Développer l'emploi, l'économie locale et le commerce de proximité

- Redynamiser le tissu des commerces de proximité
- Accompagner les acteurs économiques, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Renouveler les zones d'activités et industrielles

Le plan d'actions

Pendant un an, de nombreux temps de concertation ont eu lieu et ont invité les habitants à définir un programme d'actions.

Les usagers des centres sociaux, des résidences autonomie, des ateliers sociolinguistiques, les parents des accueils de loisirs et de l'espace 3 POM³, les jeunes, les habitants du panel... ont été consultés pour élaborer le programme d'actions.

250 propositions ont ainsi émané des différents groupes de travail, 46 actions répondant aux enjeux, ont ainsi été retenues. Un comité composé d'élus, de techniciens, d'habitants et d'associations est chargé du suivi, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions.



Nouveauté !

Fonds d'initiatives citoyennes durables

Vous avez un projet qui correspond aux objectifs inscrits dans le projet de territoire durable ?

Vous pouvez le soumettre au fonds d'initiatives citoyennes durables.

Une enveloppe budgétaire annuelle sera dédiée au financement des projets qui viendront enrichir les actions conduites par la Ville et soutenir la dynamique participative.

**Contact service aménagement et prospective urbaine : 04 76 28 75 53
amenagementprospective@ville-fontaine.fr**

x Une large concertation

La commune a souhaité largement associer les habitants pendant toute la durée du projet. Les formes de la concertation ont été très innovantes.

Un panel d'acteurs composé de 80 personnes (50 % d'habitants et 50 % d'acteurs locaux) a suivi toutes les étapes du projet : diagnostic, objectifs et actions. Les personnes choisies ont été représentatives de l'ensemble de la population, tant en termes de catégorie d'âges, de genres, de quartiers ou d'implication dans la vie locale.

De nombreux temps de rencontres ont eu lieu : réunions publiques, interventions dans les collèges,

à La Cersaie, dans les centres sociaux, un espace d'expression et un atelier d'écriture à la médiathèque Paul Éluard, un week-end d'animation et d'interviews au marché et dans les parcs, des ateliers aménagement...

Des formations ont également été dispensées en direction des agents communaux en contact avec les habitants.





Une feuille de route partagée

- Le projet de territoire durable permet d'articuler les différentes politiques publiques et de partager une feuille de route. La deuxième partie de ce guide vous présente l'ensemble des actions retenues et met en lumière les plus emblématiques. Les fiches détaillées et évolutives de toutes ces actions sont consultables en permanence sur le site ville-fontaine.fr

Agenda 21

Actions sociales, culturelles, vivre ensemble, développement durable

FONTAINE #territoire durable

2018 » 2040

Enjeux environnement énergie climat

- Engagements en faveur du Plan air énergie climat de la Métropole
- Processus Cit'ergie

Stratégie patrimoniale

Gestion du patrimoine communal

Projets urbains et Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

légendes



Ces actions s'inscrivent dans le processus de labellisation européen Cit'ergie



Ces actions nécessitent ou s'appuient sur une forte implication des habitants et partenaires

3 pictos temporalité



court terme > avant 2020



moyen terme > avant 2025



long terme > après 2025



Les actions

10

AXE 1

Affirmer Fontaine comme ville
nature et humaine

18

AXE 2

Maintenir la qualité des services publics,
la qualité de vie et les solidarités

28

AXE 3

Développer l'emploi, l'économie
locale et le commerce de proximité

AXE 1 Affirmer Fontaine comme ville nature et humaine

Ce premier axe rassemble les actions d'aménagement du territoire, préservant une ville à taille humaine, s'adaptant aux risques et changements climatiques, mobilisant les citoyens.

- Valoriser et rendre attractif le bois des Vouillands en impliquant les citoyens
Aménager une ville à taille humaine
- Mettre en place un référentiel commun d'aménagement durable pour tous les opérateurs (constructions, rénovations...)
Aménager une ville à taille humaine

Cit'ergie
European Energy Award
- Poursuivre le projet de renouvellement urbain Cœur de ville
Aménager une ville à taille humaine
- Finaliser l'aménagement des espaces publics de l'écoquartier Bastille et réinventer ceux du secteur Néron
Aménager une ville à taille humaine



zoom



VALORISER ET RENDRE ATTRACTIF LE BOIS DES VOUILLANDS EN IMPLIQUANT LES CITOYENS



Citoyenneté

Près de 45 % de la commune de Fontaine se situe en espace naturel forestier, ce qui fait de Fontaine une ville verte, entrée du Parc naturel régional du Vercors.

Très apprécié des randonneurs, coureurs, grimpeurs ou VTTistes, le bois des Vouillands est un site remarquable pour sa richesse écologique, paysagère et patrimoniale. La Ville prévoit de valoriser le site et le rendre plus attractif pour augmenter la fréquentation de tous les Fontainois, petits et grands.

Aussi, il est proposé :

- d'améliorer la visibilité et la lisibilité des accès aux parcs Karl Marx et La Poya, mais également de faire le lien avec la trame verte, le long des falaises des Vouillands
- d'aménager des espaces de détente et des espaces ludiques pour les familles
- de renforcer les animations en lien avec la Métropole et tous les acteurs du territoire notamment les structures d'accueil de loisirs et les écoles
- d'améliorer la signalétique et la communication





AXE 1

Affirmer Fontaine comme ville nature et humaine

- Réaliser le projet de renouvellement urbain Alpes/Cachin
Aménager une ville à taille humaine
- Redéfinir un plan d'entretien et d'aménagement convivial des espaces publics (places, jeux, squares...)
Aménager une ville à taille humaine
- Apaiser la ville et favoriser les mobilités alternatives à la voiture individuelle en collaboration avec la Métropole
Développer la ville durable
- Réactualiser et animer le PDA (Plan de déplacement de l'administration)
Développer la ville durable



zoom



RÉALISER LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN ALPES/CACHIN

Le secteur Alpes/Cachin est inscrit en quartier prioritaire - politique de la ville.

À ce titre, la Ville de Fontaine a souhaité intervenir, dans un premier temps sur le volet urbain et social. D'ores et déjà, des actions ont été engagées. Il s'agit notamment des aménagements de sécurité de l'accès à la Maison du temps libre (MTL) et ses abords et de la végétalisation d'une partie des espaces extérieurs du parc Jean Moulin.

Une étude urbaine globale sur le secteur s'engage, en vue de définir et structurer un projet d'aménagement sur le long terme pour « désenclaver » le quartier, améliorer le cadre de vie et les conditions d'accueil dans les équipements collectifs sociaux, sportifs et scolaires. Il s'agit également de mettre en œuvre des actions de la stratégie locale de sécurité comme par exemple l'installation de caméras de vidéo-protection.

Le projet communal s'appuiera sur la concertation avec les habitants et les acteurs locaux.

Trois opérations structurantes pour le quartier sont déjà inscrites dans le cadre des projets urbains régionaux, issus du contrat de plan État/Région (CPER), et des financements européens pour la période 2017/2020 :

- la réhabilitation et l'extension de la MTL
- la requalification des espaces publics, notamment du parc Jean Moulin, et l'amélioration des liaisons piétonnes et cycles entre le quartier Alpes et le mail Marcel Cachin
- la redynamisation du marché Cachin grâce à la création d'une halle couverte





AXE 1

Affirmer Fontaine comme ville nature et humaine

- **Mettre en œuvre un programme local de prévention et de réduction des déchets**
Développer la ville durable
- **Développer et pérenniser l'action de sensibilisation « Fontaine, mon amour propre »**
Développer la ville durable



Citoyenneté

- **Sensibiliser les citoyens à la culture des risques majeurs**
Adapter la ville face aux risques et au changement climatique
- **Organiser des budgets participatifs**
Renforcer la participation citoyenne dans les projets



Citoyenneté



zoom



METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES DÉCHETS



Citoyenneté

Pour être exemplaire en matière environnementale et afin de diminuer la production de déchets, la Ville va mettre en place un plan d'actions, en complément de la Métropole qui à la compétence « Gestion des déchets ménagers ».

Aussi, il est proposé de participer à la mise en œuvre du schéma directeur des déchets 2020-2030 en améliorant le tri, notamment des déchets alimentaires.

Quelques exemples des actions qui pourront être engagées :

- la mise en place d'une procédure de tri des déchets dans tous les bâtiments communaux
- l'inscription dans une filière de recyclage du papier et l'utilisation de matériels non jetables
- l'accompagnement des écoles dans la gestion de leurs déchets par le compostage
- la sensibilisation à l'éco-responsabilité lors de manifestations municipales et associatives
- la gestion des déchets verts des marchés





AXE 1

Affirmer Fontaine comme ville nature et humaine

- Amplifier la mobilisation des habitants sur les enjeux environnementaux par des actions concrètes et exemplaires (énergie, modes doux, climat et écogestes)

Renforcer la participation citoyenne dans les projets

- Végétaliser la ville et lutter contre les îlots de chaleur

Adapter la ville face aux risques et au changement climatique

- Mettre en place un projet solaire citoyen

Adapter la ville face aux risques et au changement climatique

 **Citoyenneté**

- Favoriser les cultures potagères partagées par quartier en mobilisant l'ensemble des acteurs locaux

Renforcer la participation citoyenne dans les projets

 **Citoyenneté**



zoom



AMPLIFIER LA MOBILISATION DES HABITANTS SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PAR DES ACTIONS CONCRÈTES ET EXEMPLAIRES



Citoyenneté

Nombreux sont les Fontainoises et Fontainois intéressés par les questions environnementales et climatiques. Comment lutter contre les îlots de chaleur à Fontaine ? Comment limiter les impacts des changements climatiques ? Comment favoriser les énergies renouvelables ? Comment faire en sorte que les actions en faveur du climat permettent aussi l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers ?

Afin de concrétiser ces échanges, il est proposé de mettre en œuvre des expérimentations en impliquant les habitants. Celles-ci auront lieu tous les deux ans sur des thématiques particulières et permettront de sensibiliser le grand public.

La question des énergies renouvelables sera notamment au programme.





AXE 2

Maintenir la qualité des services publics, la qualité de vie et les solidarités

Cet axe présente les actions permettant de mieux répondre aux besoins de la population. Enfance, jeunesse, famille, seniors, quel que soit l'âge, il s'agit de développer un accompagnement de qualité, pour plus de « vivre ensemble » et de tranquillité publique, tout en luttant contre toutes les formes de précarité.

- Poursuivre les actions d'intégration des personnes en situation de handicap dans les politiques publiques communales

Répondre aux besoins et proposer des services à la population

- Développer la participation citoyenne pour l'accès aux soins de tous

Répondre aux besoins et proposer des services à la population

 Citoyenneté

- Réhabiliter les résidences autonomie La Roseraie et La Cerisaie

Répondre aux besoins et proposer des services à la population

 Cit'ergie
European Energy Award



zoom



POURSUIVRE LES ACTIONS D'INTÉGRATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNALES

Soucieuse du handicap et de l'intégration de toutes les personnes, Fontaine continue d'agir.

Une première étape a été franchie avec l'installation du centre de Loisirs pluriel.

Il s'agit d'intégrer systématiquement cette préoccupation dans toutes les politiques municipales : le logement, la voirie (accessibilité), les loisirs, les déplacements. Un plan d'actions sera réalisé.

L'objectif est de faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap, leurs déplacements et l'égal accès de tous aux ressources de la ville.

Par exemple, les prochaines conceptions de squares verront la réalisation de jeux spécifiques pour les enfants en situation de handicap.





AXE 2 **Maintenir la qualité des services publics, la qualité de vie et les solidarités**

- **Réinvestir et réhabiliter la Maison du temps libre (MTL) pour en faire un équipement majeur dédié à la jeunesse, aux familles et aux animations socioculturelles**

Répondre aux besoins et proposer des services à la population

- **Adapter l'amplitude d'ouverture des services publics aux nouveaux besoins de la population**

Répondre aux besoins et proposer des services à la population

- **Impliquer les jeunes de 12-25 ans dans la construction de programmes d'activités et d'initiatives collectives**

Assurer un accompagnement de qualité de la jeunesse



zoom



RÉINVESTIR ET RÉHABILITER LA MTL POUR EN FAIRE UN ÉQUIPEMENT MAJEUR DÉDIÉ À LA JEUNESSE, AUX FAMILLES ET AUX ANIMATIONS SOCIOCULTURELLES

La Maison du temps libre (MTL) est un équipement de proximité du quartier Alpes/Cachin. Très investie par les Fontainois et les Fontainoises pendant de nombreuses années, elle a ensuite subi des dégradations lui conférant une image négative et ne permettant pas une utilisation satisfaisante pour tous.

Afin de faciliter, à très court terme, une réappropriation des partenaires, acteurs du territoire et habitants, des travaux de remise au propre et de sécurisation ont été engagés en 2017 ainsi qu'une requalification du parvis. Ils ont été financés par l'État, la Région et la Métropole dans le cadre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Suite au travail de concertation pour en faire un lieu structurant de la commune, une réhabilitation-extension de la MTL est prévue, financée par le Conseil régional dans le cadre du Projet urbain régional 2017-2020. Afin de permettre la réappropriation par tous les habitants et notamment les jeunes, de favoriser le lien social et la qualité de vie, de conforter sa place centrale, le futur équipement accueillera :

- un pôle jeunesse
(service jeunesse et PIJ délocalisés)
- un centre de loisirs pour les 11-14 ans
- un pôle d'accueil pour les familles afin de faciliter les démarches administratives
- une salle d'animation



AXE 2 **Maintenir la qualité des services publics, la qualité de vie et les solidarités**

- **Participer aux défis « écoles à énergie positive » et contribuer à l'exemplarité des écoles**

Assurer un accompagnement de qualité de la jeunesse



- **Offrir une alimentation bio et locale et des repas alternatifs sans viande**

Assurer un accompagnement de qualité de la jeunesse

- **Pérenniser et faire rayonner le Conseil municipal jeunes (CMJ)**

Assurer un accompagnement de qualité de la jeunesse



Citoyenneté

- **Mobiliser les parents afin d'organiser des ateliers parents-élèves autour de la lecture et de l'aide aux devoirs**

Assurer un accompagnement de qualité de la jeunesse



Citoyenneté

- **Développer l'utilisation du numérique grâce à la lecture publique (avec la médiathèque) et l'apprentissage de la musique (avec le conservatoire) dans le cadre de l'apprentissage des élèves du primaire**

Assurer un accompagnement de qualité de la jeunesse

- Adapter le patrimoine communal aux besoins des habitants
Assurer le vivre ensemble et la tranquillité publique
- Faire évoluer la sectorisation scolaire pour une plus grande mixité sociale des élèves
Assurer le vivre ensemble et la tranquillité publique
- Planifier les actions de développement social local des centres sociaux en s'appuyant sur les habitants et les partenaires
Assurer le vivre ensemble et la tranquillité publique
- Ouvrir la dynamique culturelle de Fontaine en s'appuyant sur les médiateurs pour aller vers la population
Assurer le vivre ensemble et la tranquillité publique
- Impliquer les habitants dans les actions de tranquillité publique
Assurer le vivre ensemble et la tranquillité publique

 Citoyenneté





AXE 2 **Maintenir la qualité des services publics, la qualité de vie et les solidarités**

- **Pérenniser l'animation d'une politique de tranquillité publique**
Assurer le vivre ensemble et la tranquillité publique
- **Lutter contre la précarité et favoriser l'accessibilité aux logements du parc social et privé en collaboration avec les partenaires institutionnels et associatifs**
Lutter contre toutes les formes de précarité

- **Lutter contre la précarité concernant la santé dans le cadre d'une politique publique communale**
Répondre aux besoins et proposer des services à la population



zoom



PÉRENNISER L'ANIMATION D'UNE POLITIQUE DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La tranquillité publique est une des préoccupations principales de la Ville de Fontaine.

Au-delà du rôle de la police nationale, la Ville a souhaité renforcer celui de sa police municipale.

Aussi, le nombre de policiers municipaux est passé de 7 à 12 policiers complétés par 4 Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et d'une assistante d'accueil. L'amplitude des horaires a été modifiée pour assurer une présence tardive en soirée.

L'objectif est d'assurer une présence plus importante sur le territoire et avoir un temps journalier élargi avec des agents qui ont une vigilance quotidienne sur les incivilités et les verbalisent.

Il s'agit également de pérenniser et développer les actions des correspondants de quartiers et de médiation sociale en lien avec les habitants, la Métropole, le Département, la Justice et la police nationale.

Le deuxième enjeu est d'amplifier le dispositif de vidéoprotection sur le territoire et d'intégrer des actions citoyennes afin d'améliorer la vigilance sur la commune.

Aussi, il est proposé de pérenniser cette politique qui vise à coordonner tous les intervenants, assurer une présence importante sur le territoire de Fontaine, réajuster les missions en fonction des nécessités de tranquillité publique et les évolutions en matière de stationnement.





AXE 2

Maintenir la qualité des services publics, la qualité de vie et les solidarités

➤ Soutenir l'accès aux droits en accompagnant la dématérialisation des supports et développer un réseau de lieux d'accompagnement afin de lutter contre la fracture numérique et l'illettrisme
Lutter contre toutes les formes de précarité

➤ Mettre en place un réseau d'entraide bénévole pour l'accompagnement à l'accès aux droits des personnes étrangères
Lutter contre toutes les formes de précarité

 Citoyenneté

➤ Développer les ateliers d'apprentissage du français à visée professionnelle
Lutter contre toutes les formes de précarité



zoom



SOUTENIR L'ACCÈS AUX DROITS EN ACCOMPAGNANT LA DÉMATÉRIALISATION DES SUPPORTS ET DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE LIEUX D'ACCOMPAGNEMENT AFIN DE LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET L'ILLETTRISME

En 2018, la fracture numérique existe encore et touche un large public y compris chez les plus jeunes, pourtant familiarisés avec l'outil informatique. Dans de nombreux Centres communaux d'actions sociale (CCAS) et institutions, des réflexions sont lancées sur la manière de s'adapter à la dématérialisation de l'accès aux droits et des actions sont expérimentées.

De plus en plus de démarches administratives, les impôts, les rendez-vous chez les médecins, les demandes d'allocations s'effectuent désormais par internet.

Il s'agit donc, aujourd'hui, d'accompagner et de développer l'autonomie des usagers, pour faire disparaître la fracture numérique, faciliter l'accès à tous aux dispositifs dématérialisés et éviter les ruptures de droits.





AXE 3

Développer l'emploi, l'économie locale et le commerce de proximité

Défi permanent et complexe, cet axe liste des actions pour redynamiser les commerces de proximité, renouveler les zones industrielles et accompagner les acteurs économiques, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire.

- Favoriser l'installation d'activités commerciales alternatives et solidaires ainsi que les circuits courts en collaboration avec la Métropole
Redynamiser le tissu des commerces de proximité
- Créer un programme d'action d'animation avec les unions commerciales (UC)
Redynamiser le tissu des commerces de proximité
- Installer la couverture du marché Marcel Cachin
Redynamiser le tissu des commerces de proximité
- Créer une maison médicale/un pôle santé
Redynamiser le tissu des commerces de proximité



zoom



FAVORISER L'INSTALLATION D'ACTIVITÉS COMMERCIALES ALTERNATIVES ET SOLIDAIRES AINSI QUE LES CIRCUITS COURTS EN COLLABORATION AVEC LA MÉTROPOLE

Fidèle à ses engagements pour l'environnement et l'économie locale, la Ville de Fontaine a accompagné la création de plusieurs Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) et d'un marché de producteurs. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre cette dynamique, répondant aux besoins exprimés pour davantage de ventes directes, de produits locaux et de saison.

La Ville de Fontaine réfléchit également à l'utilisation de matériaux locaux et écologiques dans ses constructions et ses aménagements d'espaces publics pour favoriser les filières locales.

En collaboration avec la Métropole, l'objectif est de favoriser l'installation d'activités commerciales alternatives et solidaires pour :

- Répondre à la demande des habitants de disposer d'une offre commerciale alternative à la grande distribution
- Répondre aux engagements de la commune sur le PAEC Métro (les circuits courts)
- Accompagner le développement des circuits courts dans d'autres domaines d'activité comme la fabrication et distribution de matériaux, la restauration, la construction et l'aménagement d'espaces publics
- Informer le réseau de professionnels et les habitants sur la monnaie locale afin d'encourager la consommation locale et solidaire





AXE 3

Développer l'emploi, l'économie locale et le commerce de proximité

- **Réaliser le projet Portes du Vercors avec la Métropole**
Renouveler les zones d'activités et industrielles
- **Requalifier la zone industrielle des Vouillands en y intégrant les principes de la trame verte en collaboration avec la Métropole**
Renouveler les zones d'activités et industrielles
- **Redéfinir et accompagner la commande publique durable avec une nouvelle politique d'achat**
Accompagner les acteurs de l'économie, de l'emploi et de l'ESS (Économie sociale et solidaire)
- **Favoriser le développement des espaces de travail partagé en collaboration avec la Métropole**
Accompagner les acteurs de l'économie, de l'emploi et de l'ESS (Économie sociale et solidaire)



zoom



RÉALISER LE PROJET PORTES DU VERCORS AVEC LA MÉTROPOLE

À l'origine, il était question de renouvellement urbain sur le secteur Vivier/Poya. Aujourd'hui, le projet a évolué pour devenir un enjeu majeur de développement de la polarité Nord-Ouest de l'agglomération, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Métropole.

Les Portes du Vercors, c'est une nouvelle centralité métropolitaine pour demain.

De 2020 à 2040 et sur un territoire de l'ordre de 90 hectares situé sur deux communes Sassenage et Fontaine, il s'agira de réaliser :

- des espaces publics structurants avec le parc paysager « Confluence », la réouverture des cours d'eaux, la place « La Poya »
- 1 600 logements
- un groupe scolaire de 15 à 20 classes
- 2 000 m² d'activités et services
- 10 500 m² de pôle de loisirs urbains, dont un cinéma et des restaurants thématiques

L'ancien site du Drac-Ouest constitue la première pierre du projet. Les réalisations opérationnelles suivront dès 2021.

Le projet a déjà reçu le **repère d'or dans le cadre du dispositif ÉcoCités** saluant une démarche innovante d'intégration des enjeux environnementaux et des risques inondations.



